

Message adressé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, aux participants à la conférence sur "Les défis énergétiques dans l'espace euro-méditerranéen" (Ouarzazate, 14 septembre 2012)

(Lecture est donnée par M.Mohamed Cheikh Biadillah, président de la chambre des Conseillers)

"Louange à Dieu,
Prière et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons.

Excellences,
Mesdames, Messieurs,

C'est pour Nous un motif de fierté que le Royaume du Maroc accueille cette conférence sur "les défis énergétiques dans l'espace euro-méditerranéen", qui se tient sous Notre Haut Patronage, à Ouarzazate, la coquette ville qui abritera le complexe intégré de l'énergie solaire, le premier du genre, dans le cadre de notre stratégie énergétique ambitieuse.

Nous saluons l'heureuse initiative que vous avez prise d'organiser cette importante rencontre, dans le cadre d'un partenariat entre la Chambre des Conseillers dans notre pays et l'Association parlementaire de la Méditerranée. Nous nous félicitons également de la pertinence du thème retenu, qui s'inscrit dans le cadre de l'incitation à la maturation des idées, et la mise au point de solutions collectives de nature à assurer l'équilibre énergétique et environnemental, dans des espaces qui s'élargissent graduellement à tous les pays de la terre.

Nous saluons, au même titre, votre engagement ferme et ce que vous incarnez comme force de proposition constructive, dans le processus d'élaboration de stratégies et de programmes énergétiques régionaux. A cet égard, Nous rendons un hommage particulier au rôle que les deux Chambres du parlement marocain et les parlements euro-méditerranéens ont joué pour soutenir et accompagner les politiques énergétiques vertes et pour renforcer leur contribution au développement durable.

Mesdames, Messieurs,

La croissance économique et le développement des modes de consommation que connaît le Maroc exigent une promotion qualitative des capacités disponibles, outre l'adoption d'une planification rigoureuse pour faire face à la double problématique énergétique et environnementale.

Si notre pays ne possède pas de ressources d'énergie fossile traditionnelle, en revanche, il dispose, grâce à Dieu, de ressources énergétiques renouvelables éoliennes et solaires de qualité supérieure, ainsi que des conditions appropriées pour leur exploitation, qu'il s'agisse du foncier ou des infrastructures électriques et hydrauliques.

Convaincu de l'importance capitale de la protection et la préservation de l'environnement, et ayant, très tôt, et du fait de sa position géographique, pris conscience des effets potentiels des changements climatiques, le Maroc s'est résolument engagé dans le processus de développement durable, qui est indissociable du développement humain.

Par conséquent, nous ne cessons d'inscrire parmi nos priorités le développement des énergies renouvelables, qui représentent une option incontournable, pour satisfaire une bonne partie des besoins énergétiques de notre pays. Notre objectif est de faire en sorte que les énergies renouvelables puissent couvrir d'ici à 2020, plus de 40 pc des besoins du Maroc en énergie électrique, dans le cadre de partenariats fructueux entre les secteurs public et privé.

Si le coût de l'énergie reste élevé à ce jour, il n'en demeure pas moins que cette source énergétique renouvelable représente un choix stratégique prometteur, compte tenu de la disponibilité de technologies sophistiquées permettant de stocker les énergies nécessaires pour répondre à nos besoins, surtout dans les périodes de consommation de pointe.

Outre la production d'énergie électrique, ce secteur constitue une base de développement vert. Il offre, de surcroît, une opportunité favorable au développement économique et social, un développement à même d'assurer à notre pays la possibilité d'un positionnement industriel compétitif. Il favorisera, en plus, une recherche scientifique et technique innovante, fermement adossée au développement. Il permettra, par ailleurs, de doter nos jeunes d'une éducation environnementale citoyenne, et d'une culture d'utilisation optimale des énergies alternatives, ceci outre le fait de leur assurer une formation qualifiante, d'employabilité renouvelable, constamment évolutive. De même, il faudra s'atteler au renforcement du développement local des régions qui accueillent ces projets et qui se caractérisent souvent par leur éloignement géographique du centre.

En adoptant ces énergies renouvelables, nous visons, à terme, la réalisation d'un développement intégré du secteur énergétique et l'utilisation efficace de nos ressources, de sorte à assurer la sécurité énergétique de notre région et à garantir un développement durable et équilibré sur les deux rives de la Méditerranée.

Nous saisissons l'occasion de la réunion de cette importante conférence pour exprimer Notre considération et Nos remerciements à tous nos partenaires, pour l'intérêt et le soutien qu'ils accordent à la réalisation d'une structuration innovante du premier projet du plan marocain d'énergie solaire. Ce plan, de portée mondiale, connaîtra un début d'exécution avant la fin de l'année en cours. Nous entendons mobiliser les ressources humaines, matérielles et financières nécessaires pour en assurer le succès.

Mesdames, Messieurs,

Les énergies renouvelables, surtout solaire et éolienne, nécessitent le parachèvement de toutes les conditions d'efficacité financière et économique permettant de relever les défis des changements climatiques.

Il faudra notamment prendre en charge les problématiques liées à la nécessité de concilier entre la production de l'énergie et la protection du climat contre la pollution, d'autant plus que la production d'énergie compte parmi les principales causes d'émission de gaz à effet de serre.

Ainsi, ayant conscience des dangers qui pèsent sur l'équilibre environnemental, notre pays a entrepris l'élaboration d'une charte nationale de l'environnement et du développement durable, ayant vocation à favoriser l'appropriation collective de la culture environnementale et sa traduction concrète dans le comportement des individus et des groupes, avec, en parallèle, le souci constant d'améliorer la gouvernance environnementale.

Or, cette dynamique ne peut produire ses effets bénéfiques de façon optimale sans la mise en place d'une intégration régionale efficace, laquelle est accessible à travers l'instauration d'un groupe euro-méditerranéen d'énergie.

Par conséquent, les pays de la rive nord de la Méditerranée qui ont pris des engagements fermes pour développer un système énergétique varié peuvent réaliser leurs objectifs dans des conditions optimales, en se prévalant des avantages que présente le développement de ce type d'énergie dans les pays de la rive sud. En effet, la possibilité dont disposent ces pays en termes de qualité des ressources, et de disponibilité d'infrastructures foncières, électriques et hydrauliques, sont de nature à favoriser une meilleure productivité d'énergie électrique, à revenus partagés et mutuellement bénéfiques.

C'est pourquoi Nous espérons voir traduire cette convergence des objectifs en un agenda stratégique d'intérêt mutuel, à travers la mise en place d'un cadre institutionnel, qui garantisse la mise en concordance des législations issues des parlements de l'espace euro-méditerranéen. Cette démarche devrait permettre d'attirer les investissements publics et privés, et inciter les institutions financières à s'impliquer dans le financement des énergies renouvelables.

Avec cette approche, il sera possible d'exporter de l'énergie électrique de la rive sud à la rive nord de la Méditerranée, dans les délais les plus courts, et de répondre ainsi à une nécessité pressante qui interpelle des institutions comme la vôtre, outre les gouvernements, les acteurs institutionnels et les organisations de la société civile.

Mesdames, Messieurs,

Le partenariat interparlementaire dont votre rencontre aujourd'hui offre un exemple prometteur, donnera aux institutions parlementaires et à leurs partenaires publics et privés de l'espace euro-méditerranéen, l'occasion d'échanger leurs vues et leurs expériences sur les stratégies énergétiques des Etats de l'espace euro-méditerranéen, et aussi sur l'expérience menée dans ce domaine par le Maroc qui a fait des énergies renouvelables une priorité nationale au sein de la nouvelle génération de ses grands projets de réforme et de développement.

Nous sommes certains que cette conférence et les rencontres et séminaires du même genre sont de nature à renforcer les compétences

des législateurs sur un thème à double vocation technique et stratégique. Ils permettront de formuler des propositions susceptibles de consolider des partenariats pragmatiques entre nos pays. Car il s'agit d'accélérer la dynamique d'intégration énergétique et économique dans l'espace euro-méditerranéen, et ce, dans le cadre du processus visant à conforter la société du savoir, de la démocratie et du développement durable et humain, processus dans lequel le Maroc s'est engagé avec résolution et confiance.

A Mesdames et Messieurs les parlementaires, et à toutes les participantes et tous les participants, nous souhaitons la bienvenue et un agréable séjour dans leur deuxième pays, le Maroc.

Que le Très Haut vous accorde plein succès dans vos travaux.

Wassalamou alaïkoum wa rahmatoullahi wa barakatouh".

Map.ma